

# Contre la construction d'une nouvelle prison à Noisy le grand (93) *et partout ailleurs...*

À Noisy-le-Grand une SAS a commencé à sortir de terre. Derrière cet acronyme se cachent de nouvelles places d'enfermement donc plus de prisonnier-es. D'après ses concepteurs cette « Structure d'Accompagnement vers la Sortie » est un dispositif de plus pour favoriser « l'insertion », et aider à l'« autonomisation des personnes détenues ».

**24 nouvelles prisons de ce type sont prévues sur le territoire, faisant partie du plan prison national, où 15 000 nouvelles cellules doivent être construites d'ici à 2027.**

Contrairement aux discours du ministère, ces petites prisons ne seront pas dans des immeubles lambdas en centre-ville, avec de nombreuses peines en semi-liberté. En réalité, vu les réticences locales à voir des taulard-e-s déambuler dans les rues, la plupart seront reléguées en périphérie, certaines étant même prévues sur des domaines pénitentiaires pré-existants. De toute manière quelle que soit la hauteur des murs et la présence ou non de miradors et barbelés, sortir sans permission restera une évasion.

Celle de Noisy sera coincée entre l'autoroute, des IUT, un entrepôt Amazon, un giga-chantier du Grand Paris express... avec seulement 30 prisonnier-es en semi-liberté sur les 120 qu'elle est censée enfermer. Ca veut dire pour les 90 autres des conditions comparables à un régime porte ouvertes de centre de détention, avec a priori plus d'activités, des entretiens pôle emploi, un « accompagnement individualisé »...

Ces nouvelles prisons sont un niveau de plus d'enfermement qui participe à la politique de l'administration pénitentiaire de la carotte et du bâton. L'accès sera réservé à celles et ceux dont le reliquat de peine est inférieur à un an et qui auront eu une détention exemplaire. Cela signifie un moyen de chantage de plus et, qu'au-delà de la justice, c'est



l'administration pénitentiaire qui juge qui est bonne à réinsérer et qui ne mérite pas une détention un peu moins horrible. Si la justice est déjà arbitraire, condamnant en fonction des profils des personnes, les CPIP (conseillers de probation et d'insertion pénitentiaire) et la matonnerie ont toujours plus de pouvoir, sans que la personne incarcérée ne puisse se défendre.

De plus s'insérer dans ce monde signifie se faire exploiter ou, pire, exploiter d'autres. Plus de 200 ans après que l'on conçoive la prison comme peine, il est évident que la justice et ses lieux ignobles ne suppriment pas les rapports de domination mais les entérinent. Et qu'au-delà de cela enfermer des individus est inacceptable pour qui désire la liberté de tous. C'est en réalité une façon d'occulter les problèmes, qui sont intrinsèques à cette société fondée sur des rapports de pouvoir et notamment d'argent.

Certains se font d'ailleurs du fric grâce à ce nouveau projet. Ce sont toujours les mêmes, ceux qui nous promettent un avenir de béton aseptisé du Grand Paris aux Jeux Olympiques 2024.

**Ne les laissons pas tranquilles.**

**Retrouvons-nous pour discuter de comment lutter contre la construction le samedi 30 avril à 14h RER Noisy-Champs sortie quartier du Champy**